



**C N F P T**  
Poitou-Charentes

## **AVIS D'INFORMATION**

**à l'intention des :**

**PRESTATAIRES DE FORMATION,  
RESTAURATEURS, ET HOTELIERS**

Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) est un établissement public à caractère administratif et à compétence nationale ; il a notamment en charge la formation professionnelle des agents de la fonction publique territoriale. Son activité se décline sur le territoire national par le biais de 29 délégations régionales, 4 écoles nationales d'application (ENACT), et l'Institut National des Études Territoriales (INET) de Strasbourg.

Le CNFPT est soumis pour ses achats de prestations de formation, d'hébergement et de restauration à l'article 30 du code des marchés publics.

Le CNFPT offre désormais la possibilité aux prestataires opérant dans ces secteurs d'activité de s'inscrire sur une liste de diffusion dédiée à la formation professionnelle (rubrique 80), à l'hébergement et à la restauration (rubrique 55) ; cette inscription leur permettra d'avoir une information, ciblée et en temps réel, des mises en concurrence portant sur leurs domaines d'activité et de compétence ainsi que sur l'aire géographique de leurs choix.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez dès à présent accéder à ce nouveau service de liste de diffusion améliorée, sur le site régional de la délégation Poitou-Charentes : <http://.poitoucharentes.cnfpt.fr> – rubrique « Prestataires » onglet « accès à la plateforme » ou directement à l'adresse suivante : <http://www.marchespublics.cnfpt.fr>.

**Chaque mise en concurrence fera, parallèlement, l'objet d'une publicité internet sur le site de dématérialisation des procédures du CNFPT.**